



Voiture de société en panne que faire

Par **sofiamagh**, le 15/01/2021 à 15:31

Bonjour,

Mon employeur peut dans le cas de certaine missions m'attribuer une voiture.

Hors lorsque j'ai fini mon travail en voulant rentrer chez moi, je me suis retrouvé bloqué dans la boue. J'ai réussi a m'en sortir mais ensuite il y avait écrit "attention casse moteur" un truc du genre. J'ai pu rentré chez moi, mais arrivé chez moi elle ne fonctionnait plus.

Du coup je dois appeler mon employeur ou l'assurance?

Dois je payer les frais de réparations?

merci

Par **P.M.**, le 15/01/2021 à 15:39

Bonjour,

Je présume que vous étiez autorisé à utiliser le véhicule de service pour votre trajet travail / domicile...

Vous devriez prévenir en premier l'employeur qui vous dira ce qu'il faudrait faire mais il n'est peut-être pas assuré pour cela...

Vous n'êtes responsable pécuniairement pour le matériel mis à votre disposition par l'employeur qu'en cas de faute lourde, c'elle qui implique la volonté de nuire à l'employeur...

Par **sofiamagh**, le 15/01/2021 à 16:59

Bonjour , je vous remercie pour cette reponse !

bonne fin de journée a vous !!